



Lacation de garage "résiliation abusive" ?

Par **jeanlou804**, le **30/06/2008** à **12:10**

Bonjour

Je suis jusqu'à la résiliation écrite locataire d'un garage ...

J'avais pris des retards de paiement.

Aujourd'hui, je constate que le propriétaire a vidé tous mes objets et je ne sais même pas ce qu'il en a fait.

A-t-il le droit de procéder de la sorte pour défaut de paiement et surtout sans m'en avertir de quelques manières que ce soit ...

Je n'avais plus le même numéro de téléphone et j'avais aussi déménagé ...

Cependant, s'il avait pris la peine de m'écrire, la lettre me serait parvenue dans la mesure où j'avais une réexpédition postale.

Que dois-je faire aujourd'hui ?

Lui envoyer une lettre recommandée en lui demandant des explications ?

Merci

Jeanlouis Bar